

ANNEXE II : Demande de première inscription sur la liste d'aptitude à un emploi de directeur d'école

A transmettre complétée et signée avant le 12 novembre 2025 à l'IEN de circonscription qui y portera son avis motivé, et l'adressera par mail à la DPE2 pour le 21 novembre 2025 au plus tard.

Circonscription :

Nom		Prénom	
Nom de jeune fille		Date de naissance	
N°INSEE		Lieu de naissance	
État-civil	☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e)		
Adresse personnelle			

Poste actuellement occupé : (préciser l'adresse de l'école ou l'établissement et la ou les classes où le service est assuré et n° de téléphone)

Établissement			
Adresse			
Niveau de classe		Téléphone	

Note d'inspection (les deux dernières années)

Note :	/20	Date		Note :	/20	Date	
--------	-----	------	--	--------	-----	------	--

Appréciation entretien de carrière		Date	
Échelon		Date	

A déjà exercé les fonctions de directeur d'école à deux classes ou plus :

☐ Oui ☐ Non

Du au

Je sollicite mon inscription sur la liste d'aptitude départementale à l'emploi de directeur ou directrice d'école à deux classes et plus au regard de la modalité suivante :

Situation 4 :

- ☐ Instituteur ou professeur des écoles ayant exercé au moins un an en qualité de faisant fonction

Situation 5 :

- ☐ Instituteur ou professeur des écoles n'ayant jamais exercé en qualité de faisant fonction mais justifiant de 3 ans de services effectifs

Engagement

Je m'engage à me libérer de toute obligation (stages, sorties scolaires, classes transplantées, etc.) qui m'empêcherait de me présenter à l'examen se déroulant les 11 et 12 décembre 2025.

Je déclare avoir pris connaissance du décret n° 89-122 du 24 février 1989 modifié par la note de service n° 95-216 du 11/10/95 parue au B.O. n° 38 du 19/10/95 et de la note de service n° 02-023 du 29 janvier 2002 et je sollicite mon inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école.

À		Signature du candidat	
Le			

Avis motivé de l'inspecteur de circonscription sur les aptitudes du candidat aux fonctions de direction

L'entretien conduit par l'IEN avec le candidat doit conduire à apprécier les capacités suivantes

	Savoir-faire avérés	Savoir-faire à consolider	Non évalué
<u>Capacités à exercer des responsabilités</u>			
- Dans l'animation, et le pilotage d'une équipe	☐	☐	☐
- Dans l'impulsion pédagogique	☐	☐	☐
<u>Capacités à assurer le bon fonctionnement de l'école</u>			
- Dans la sécurité des biens et des personnes	☐	☐	☐
- Dans la conduite d'instances de pilotage et de décision (conseils)	☐	☐	☐
- Dans la connaissance, l'application et le respect des diverses réglementations et textes officiels	☐	☐	☐
<u>Capacités relationnelles (usagers et partenaires de l'école)</u>			
- Savoir communiquer avec l'ensemble des acteurs et gérer des situations conflictuelles	☐	☐	☐
- Savoir représenter l'école auprès des partenaires	☐	☐	☐
- Contribuer à représenter l'institution et donner la meilleure image possible du service public d'Education (loyauté)	☐	☐	☐
- Etre un acteur éclairé de la protection de l'enfance	☐	☐	☐

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

Situation 4 :

Instituteur ou professeur des écoles ayant exercé au moins un an en qualité de faisant fonction :

- Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale
 - ☐ favorable : inscription sur la liste d'aptitude
 - ☐ défavorable : entretien devant la commission départementale

Situation 5 :

Instituteur ou professeur des écoles n'ayant jamais exercé en qualité de faisant fonction mais justifiant de 3 ans de services effectifs :

- Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale
 - ☐ favorable
 - ☐ défavorable

Date :

Signature de l'IEN :